

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 10

Rubrik: La suisse romande vous parle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse romande vous parle

Adieu paniers...

...vendanges sont faites ! Du moins le seront-elles au moment où vous lirez ces lignes, car à l'instant où je les rédige le raisin commence à peine à entrer au pressoir. Ce qui ne l'empêche pas d'être le principal sujet de conversation... et de préoccupation dans quatre Cantons romands au moins.

Rarement récolte aura donné plus de soucis, après avoir suscité tant d'espoirs. A la fin de juin, les pronostics étaient résolument optimistes : allait-on avoir coup sur coup deux « vins du siècle » (le 59 étant, je vous le rappelle, une année exceptionnelle) ? Hélas ! il a fallu déchanter. L'affreux été que vous savez a été fatal au « 1960 » dès son berceau. Le soleil a brillé par son absence et nous a laissés, en ce début d'octobre, des grappes d'un vert acide, au lieu des grains mordorés que l'on récoltait l'an passé à la même époque. Peu de sucre, presque pas de goût, quel triste vin nous allons boire lorsqu'il sera tiré...

Le plus pénible, dans cette affaire, c'est qu'il y en aura beaucoup ! En effet, la grêle n'a pratiquement pas sévi, les maladies n'ont fait que fort peu de dégâts (les microbes ont été noyés, pour sûr) et l'eau a fait gonfler les grappes. La récolte de 1959, malgré sa rare qualité, n'est pas encore entièrement vendue, et il va falloir encaver des millions de litres d'un vin de deuxième ordre. Et le vendre... souvent à perte.

C'est un comble, si l'on songe qu'après trois années déficitaires au point de vue de la quantité (de 1956 à 1958), deux grosses récoltes suffisent à engorger le marché.

On les fête tout de même.

Mais les traditions restent les traditions. Récompense du vigneron après une année de gros travail, la vendange se veut, malgré tout, joyeuse époque et prétexte à réjouissances populaires. Aussi l'a-t-on fêtée successivement ou simultanément, à Lutry, à Neuchâtel, à Morges et à Genève, dans la commune libre de Saint-Gervais (pour la première fois cette année). Curiosité à noter au

passage, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau sur ces quatre fêtes. En ces temps d'averses et d'inondations, les seules précipitations que l'on ait enregistrées pendant ces journées (et ces nuits...) de liesse furent celles des publics. Lutry a battu tous ses records, — et pourtant il ne s'agit que d'un modeste cortège d'enfants, qui évoquait cette année les saisons de la vigne, avec une fraîcheur et un entrain remarquables, il est vrai. Les visiteurs motorisés étaient venus en si grand nombre que votre serviteur, qui rentrait de Lavaux avec des amis, a parcouru les 11 km. qui séparent Cully de Lausanne en 35 minutes. Une vraie rentrée à Paris le dimanche soir !

A Neuchâtel, on enregistrait, le dimanche suivant, 76.000 spectateurs payants. Groupes humoristiques, corso fleuri et chars publicitaires étaient pour la première fois « mélangés » selon une formule qui parut fort appréciée du public. Le soleil était de la partie, en quoi il avait beaucoup de mérite, car il était tombé, l'avant-veille, 39 litres de pluie au mètre carré. Mais les organisateurs de cette gigantesque manifestation ont toujours de la chance : depuis douze ans que j'assiste à la Fête des Vendanges, je n'ai jamais vu pleuvoir sur le cortège...

Morges, de création beaucoup plus récente, fait de gros efforts pour « s'aligner » sur sa concurrente du Nord, avec un gros succès. On évaluait le public (le même dimanche que Neuchâtel) à 45.000 personnes. Evaluation, car Morges a encore ce retard sur « les autres » qu'on peut assister au cortège sans bourse délier. Soyez tranquilles : ça finira bien par s'arranger.

Le Valais, pendant ce temps...

Chose curieuse, ce Canton, qui est le plus gros producteur de vins de Romandie, n'a pas de fête des vendanges. Peut-être est-ce parce que, sur ces coteaux qui sont notre Midi, la fête se fait volontiers dans chaque village, et tout au long de l'année ? alors que les Neuchâtelois ont

besoin d'une excuse valable pour s'adonner, une fois par année, à des fastes débridés ? N'empêche que les Valaisans, qui ont le vin chaud et l'humour à fleur de peau, savent parfois garder la tête froide. Oyez un peu.

On parlait beaucoup, ce printemps, d'un « village alpin du cinéma », qui allait se créer à proximité immédiate de la station de Crans-Montana. Un immense terrain était en voie de lotissement, des artistes cotés s'étaient portés acquéreurs de parcelles pour y construire leur propre chalet, Brigitte Bardot devait être la marraine de cette étonnante bourgade et y couler, sous un toit du plus pur style valaisan, l'heureuse vie familiale que l'on sait. Soudain, stupéfaction : on apprend que la commune bourgeoise de Lens, propriétaire des terrains, refusait de vendre ses 80.000 mètres carrés, même aux 20 francs le mètre qu'on lui en offrait. Cette décision n'a pas été motivée officiellement. Mais on ne saurait logiquement écarter l'hypothèse que les gens de par là-haut, simples et sans complexes, n'auraient pas vu d'un très bon œil l'installation, sur ces hauteurs tranquilles, d'une mecca du septième art, avec tout ce que cela comporte d'originaux, de fredaines, d'excentricités et d'amoralité. Avoir là, pratiquement à demeure, des gens dont on parle tous les jours dans les journaux, — et rarement en bien —, c'était un peu trop pour eux.

Et, pour rester dans le ton de la saison, le village d'artistes est tombé à l'eau.

Notes rapides.

Sur la place St-François, à Lausanne, un touriste français s'est plaint amèrement à un agent de police de ne pas retrouver sa voiture.

— Vous ne vous souvenez plus où vous l'avez parquée ?

— Mais si, dans une rue en pente...

Pour qui connaît Lausanne, le signallement ne manque pas de piquant.